

## **Annuaire de Service-Public.fr : une API pour en exploiter les données**

Contacts utiles, numéros d'urgence, coordonnées des administrations locales et nationales... Toutes ces informations issues de l'annuaire de l'administration de **Service-Public.fr** sont désormais disponibles dans une interface spécifique, que vous pouvez retrouver sur le site **data.gouv.fr**.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique d'ouverture des données publiques. Cette interface permet la réutilisation de l'ensemble des données issues de l'annuaire de **Service-Public.fr**.

Il s'agit d'une API ouverte, c'est-à-dire gratuite et libre d'accès. Elle répertorie l'ensemble des services nationaux et de proximité et contient les coordonnées des administrations, parmi lesquelles : institutions, juridictions, ministères, ambassades, mairies, préfetures, Pôle emploi, établissements publics.

Pour les particuliers, l'annuaire est disponible directement sur le site **Service-public.fr**. Il donne accès à diverses informations. Une fiche type d'un organisme local contient les informations suivantes : téléphone, téléphone accessible, site web, courriel et/ou formulaire de contact, adresse physique avec un plan, horaires d'ouverture (y compris pour l'accueil téléphonique), adresse postale, informations d'accessibilité physique.

Utilisez le moteur de recherche de l'annuaire : « Qui, quoi ? Où ? » ou bien recherchez un organisme par thème dans « Tous les organismes de l'annuaire par thème ». Ensuite, affinez votre recherche par localisation : « Rechercher par code postal, ville, département ou région ».